



Rapport Financier Semestriel

Au 30 juin 2012

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables françaises applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Vincent GARDES
Directeur Général

Responsable de l'information financière

Denis Thoral

Directeur Administratif & Financier

05 61 48 86 63

d.thoral@vexim.fr

1.	ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION.....	5
1.1.	Conseil d'Administration.....	5
1.2.	Direction de la société	5
2.	RAPPORT D'ACTIVITE.....	6
2.1.	Vexim en quelques mots.....	6
2.2.	Faits marquants du 1 ^{er} semestre 2012	6
2.2.1.	Augmentations de capital et introduction sur Alternext.....	6
2.2.2.	Elargissement de la gamme SpineJack®	6
2.2.3.	Ouverture de filiales en Allemagne et en Italie	7
2.2.4.	Renforcement de l'équipe dirigeante.....	7
2.3.	Commentaires sur les éléments financiers du 1 ^{er} semestre 2012.....	7
2.3.1.	Compte de résultat	7
2.3.2.	Bilan	8
2.4.	Transactions entre parties Liées	8
2.5.	Facteurs de Risques	9
2.6.	Perspectives	9
3.	ETATS FINANCIERS CONSOLIDES INTERMEDIAIRES.....	10
3.1.	Bilan consolidé	10
3.2.	Compte de résultat consolidé.....	12
3.3.	Présentation du groupe et faits marquants de la période.....	13
3.3.1.	Présentation du groupe.....	13
3.3.2.	Faits marquants de la période	13
3.4.	Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation.....	14
3.4.1.	Référentiel comptable.....	14
3.4.2.	Modalités de consolidation	14
3.4.3.	Méthodes et règles d'évaluation.....	14
3.4.4.	Méthodes préférentielles.....	17
3.5.	Informations relatives au périmètre de consolidation	18
3.5.1.	Principes	18
3.5.2.	Liste des sociétés consolidées :	18
3.5.3.	Comparabilité des comptes.....	18
3.5.4.	Changement de méthode.....	18
3.6.	Explications des postes du bilan et de leurs variations	19
3.6.1.	Actif immobilisé	19
3.6.2.	Actif circulant.....	20
3.6.3.	Capitaux propres (en milliers d'euros)	21

3.6.4.	Avances conditionnées (en milliers d'euros).....	21
3.6.5.	Provisions (en milliers d'euros)	22
3.6.6.	Emprunts et dettes financières (en milliers d'euros)	22
3.6.7.	Autres dettes et comptes de régularisations	23
3.7.	Explication des postes du compte de résultat et de leur variation	23
3.7.1.	Ventilation du chiffre d'affaires.....	23
3.7.2.	Charges de personnel.....	24
3.7.3.	Rémunérations allouées aux dirigeants	24
3.7.4.	Dotations aux amortissements et aux provisions	24
3.7.5.	Charges et produits financiers.....	24
3.7.6.	Charges et produits exceptionnels	25
3.7.7.	Impôt sur les bénéfices.....	25
3.8.	Autres informations	26
3.8.1.	Événements postérieurs à la clôture.....	26
3.8.2.	Engagements financiers.....	26
3.8.3.	Engagements reçus.....	26
3.8.4.	Engagements donnés	26
3.8.5.	Transactions entre parties liées.....	27
3.9.	Tableau de financement par l'analyse des flux de trésorerie.....	27

1. ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION

1.1. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président	M. Bruce de La Grange
Administrateurs	TRUFFLE CAPITAL représenté par le Dr Philippe Pouletty M. Jonas Larsson M. Kieran Murphy M. Bernard Belloc M. Antoine Pau

1.2. DIRECTION DE LA SOCIETE

Directeur Général	M. Vincent Gardès
Directeur Commercial	M. Vincent Lefauconnier
Directeur Technique	M. Yves-Alain Ratron
Directeur des Affaires Cliniques	Mme Marie-Pierre Hontas
Directeur Administratif & Financier	M. Denis Thorat

2. RAPPORT D'ACTIVITE

2.1.VEXIM EN QUELQUES MOTS

Vexim est une société de dispositifs médicaux, créée en février 2006. Vexim s'est spécialisée dans la création et la commercialisation de solutions mini-invasives pour le traitement des pathologies traumatiques du rachis.

Bénéficiant du soutien financier des actionnaires historiques, Truffle Capital et Banexi Ventures Partners, ainsi que d'aides publiques OSEO, Vexim a conçu et commercialise le SpineJack®, un implant unique capable de redonner à une vertèbre fracturée sa forme d'origine et restaurer l'anatomie de la colonne vertébrale. La Société compte actuellement 35 employés. Elle dispose de sa propre force commerciale en France, Allemagne et Italie, ainsi que des distributeurs au Portugal, en Espagne, Italie, Turquie, Argentine et Afrique du Sud.

Le caractère révolutionnaire du SpineJack® consiste dans sa capacité à redonner à une vertèbre fracturée sa forme d'origine, restaurer l'anatomie optimale du rachis et assurer ainsi le recouvrement des capacités fonctionnelles du patient ainsi que la neutralisation de la douleur. Grâce à un ensemble d'outils perfectionnés, l'application des implants au sein de la vertèbre s'effectue par voie mini-invasive, sous contrôle radiographique, et en environ 30 minutes, permettant le retour à domicile du patient rapidement après l'intervention. La gamme SpineJack® est composée de 3 implants en titane avec 3 diamètres différents, couvrant ainsi 95% des fractures vertébrales et toutes les morphologies des patients.

2.2.FAITS MARQUANTS DU 1^{ER} SEMESTRE 2012

2.2.1. Augmentations de capital et introduction sur Alternext

Deux augmentations de capital principales ont eu lieu au cours du 1^{er} semestre 2012.

La première a été réalisée auprès des actionnaires historiques de la société pour un montant de 3,5 M€. Cette augmentation a été votée par l'Assemblée Générale du 30 janvier 2012 et a été réalisée par l'émission de 8 599 actions nouvelles.

La seconde augmentation de capital a été réalisée par admission des titres de la société sur le marché Alternext de la bourse de Paris. Cette opération s'est matérialisée par une première cotation du titre en date du 3 mai 2012 et a permis à la société de renforcer ses fonds propres à hauteur de 11 M€ (montant brut) par création de 1 158 544 actions nouvelles. Les coûts afférents à cette opération ont été imputés sur la prime d'émission pour 0,9 M€.

Au 30 juin 2012, le capital de la société est composé de 4 323 724 actions de 0,1 € de nominal chacune.

2.2.2. Elargissement de la gamme SpineJack®

Après l'obtention du marquage CE en janvier 2012, un nouvel implant SpineJack® de diamètre 4,2 mm est venu enrichir la gamme existante d'implants (diamètres 5 mm et 6,5 mm). Ce nouveau diamètre permet de traiter des indications sur les vertèbres thoraciques hautes, et plus généralement sur toutes les vertèbres de plus petite taille. Vexim dispose ainsi d'une gamme complète d'implants, qui permet de traiter 95% des fractures vertébrales par compression (FVC).

2.2.3. Ouverture de filiales en Allemagne et en Italie

Dans le cadre de sa stratégie de développement européen, présentée au moment de l'introduction en Bourse, Vexim a procédé à l'ouverture de deux filiales au cours du 1^{er} semestre, afin de déployer sa propre force commerciale en Allemagne et en Italie, deux principaux marchés de la vertébroplastie en Europe. Le lancement de la filiale allemande a eu lieu au début du mois de mars 2012. Au 30 juin 2012, une force commerciale opérationnelle, composée d'un directeur commercial et de 5 vendeurs, était déjà en place.

La filiale italienne, basée à Milan a été mise en place au début du mois de juin 2012, avec le recrutement d'un directeur commercial et d'un vendeur. Le démarrage de l'activité commerciale directe sur ce marché clé s'annonce d'ores et déjà prometteur.

2.2.4. Renforcement de l'équipe dirigeante

L'équipe dirigeante de la société a été renforcée en 2012 par l'arrivée de :

- Marie-Pierre Hontas au poste de Directeur des Affaires Cliniques
- Yves-Alain Ratron au poste de Directeur Technique

2.3.COMMENTAIRES SUR LES ELEMENTS FINANCIERS DU 1^{ER} SEMESTRE 2012

2.3.1. Compte de résultat

Le chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2012 a progressé de près de 90% par rapport au 1^{er} semestre 2011 pour atteindre 1,1 M€. Cette forte hausse valide la pertinence du déploiement commercial de l'implant SpineJack® en direct : les ventes en France ont été multipliées par 3,5 sur 12 mois, et celles à l'international ont enregistré une croissance annuelle de +42%.

La marge brute du 1^{er} semestre (653 K€, soit 60,4% du chiffre d'affaires) progresse plus vite que le chiffre d'affaires et gagne 5 points par rapport au 30 juin 2011 (317 K€, soit 55,2% du chiffre d'affaires). Cette amélioration s'explique par l'impact positif de la commercialisation en direct du SpineJack®. Vexim est par ailleurs en avance sur son plan de marche concernant l'évolution de la part des ventes directes dans le chiffre d'affaires, puisque l'objectif initialement fixé à fin 2012 de réaliser les deux tiers des ventes en direct, a été atteint au 30 juin 2012.

Sous l'effet d'une activité semestrielle dynamique, les charges d'exploitation de la période s'élèvent à 4,1 M€ contre 3,2 M€ sur la même période de l'exercice précédent. Les charges commerciales et marketing, premier poste de dépenses de la Société, restent cependant en cohérence avec son plan de développement européen. L'effectif dédié à ces deux fonctions était de 21 personnes au 30 juin 2012 contre 9 personnes un an auparavant. Dans ce cadre, Vexim a continué à développer très fortement son programme de formations : plus de quarante chirurgiens ont été formés à la technologie Vexim au cours du seul 1^{er} semestre.

Le résultat d'exploitation ressort ainsi à -3,5 M€ au premier semestre 2012. Après prise en compte des résultats financier et exceptionnel, le résultat net s'établit à -3,6 M€.

2.3.2. Bilan

Le bilan de la société au 30 juin 2012 est fortement impacté par l'introduction sur Alternext intervenue au mois de mai 2012. En effet, on retrouve à l'actif une position de trésorerie très excédentaire (11 422 K€) qui représente 75% des actifs de l'entreprise. Les stocks représentent l'autre portion significative des actifs pour un montant net de 1 844 K€ (soit 12% des actifs).

Les autres éléments constitutifs du bilan sont :

- les créances clients à hauteur de 552 K€
- les créances fiscales – TVA et Crédit d'Impôt Recherche – pour un montant de 367 K€
- Les brevets pour 228 K€
- Les immobilisations corporelles pour 294 K€

Au passif, les capitaux propres représentent 11,8 M€ (77% du total de bilan).

A noter également au passif du bilan, le poste d'un montant de 786 K€ correspondant au premier versement d'une avance remboursable accordée à la société par OSEO ILI dans le cadre de ses activités scientifiques pour un montant total estimé de 2 387 K€.

Aucun versement complémentaire n'a été perçu par la société au cours du 1^{er} semestre 2012. Le solde sera versé au fur et à mesure des différentes étapes du projet.

Cette avance remboursable porte intérêts au taux de 4,47% ; les intérêts comptabilisés relatif à cette avance s'élèvent à 100 K€ (11 K€ sur 2009, 35 K€ sur 2010, 36 K€ sur 2011 et 18 K€ sur 2012) et sont présentés sur la ligne « emprunts et dettes financières » du bilan.

Vexim remboursera cette avance par un versement de 2,25% du chiffre d'affaires hors taxes qu'elle réalisera à compter de l'année qui suit l'atteinte d'un chiffre d'affaires cumulé minimum de 38 M€ et pendant une durée de 6 ans. Le montant des remboursements peut donc excéder le montant des avances perçues.

Le poste « Dettes financières » comprend les trois tranches d'une avance remboursable accordée à la société par OSEO Innovation dans le cadre de ses activités scientifiques.

Initialement, le montant octroyé à Vexim s'élevait à 1 000 K€ et a été réduit à 832 K€ au vu de dépenses réellement engagées inférieures à l'estimation initiale. Ces avances ne portent pas intérêts. Le succès technique du programme ayant été constaté, les avances devenues exigibles ont été présentées sur la ligne « emprunts et dettes financières diverses » du bilan et font l'objet d'un remboursement échelonné. Le solde restant dû, qui s'élève à 499 K€ au 31 décembre 2011, sera remboursé selon l'échéancier suivant :

- 233 140,00 € au plus tard le 30/09/2012
- 266 440,14 € au plus tard le 30/09/2013

2.4. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

La note 3.8.5 de l'annexe des comptes semestriels consolidés décrit la nature des relations de la société Vexim avec ses parties liées et en précise les incidences chiffrées.

2.5.FACTEURS DE RISQUES

Les différents facteurs de risques pouvant affecter les opérations de la société ont été décrits dans le chapitre 4 du document de base enregistré le 28 mars 2012 sous le numéro I.12-007.

Depuis lors, la levée de fonds effectuée à l'occasion de son introduction en bourse a modifié favorablement un certain nombre de risques mentionnés dans le document de base, notamment le risque de liquidité tel que décrit au paragraphe 4.1.1.1 de ce document. La société estime actuellement qu'elle ne sera pas exposée au risque de liquidité avant le milieu du second semestre 2013.

La société n'a identifié à ce jour aucun facteur de risque nouveau par rapport à ceux exposés dans le document de base.

2.6.PERSPECTIVES

Vexim continue à suivre son plan de marche dans le respect des engagements pris au moment de l'introduction en bourse. La Société s'attache à développer les deux piliers de sa stratégie : la politique d'innovation et le déploiement commercial et marketing. En matière d'innovation, Vexim poursuit son programme clinique avec le registre observationnel qui permettra de renforcer l'utilisation du SpineJack® dans les indications de traumatologie fraîche. Quant à la composante marketing, la Société constate une dynamique d'activité soutenue sur l'ensemble de ses marchés, notamment en France, en Allemagne et en Italie où Vexim continue de structurer sa force de vente directe.

3. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES INTERMEDIAIRES

3.1.BILAN CONSOLIDE

En milliers d'euros

ACTIF		30/06/2012	31/12/2011
Actif immobilisé :			
Immobilisations incorporelles	Note 3.6.1.1	303	287
Immobilisations corporelles	Note 3.6.1.2	294	165
Immobilisations financières	Note 3.6.1.3	20	20
Total de l'actif immobilisé		617	472
Actif circulant :			
Stocks et en-cours	Note 3.6.2.1	1 844	2 331
Clients et comptes rattachés		552	293
Autres créances et comptes de régularisation	Note 3.6.2.2	816	783
Valeurs mobilières de placement		91	13
Disponibilités		11 331	299
Total de l'actif circulant		14 634	3 719
TOTAL ACTIF		15 251	4 191

PASSIF		30/06/2012	31/12/2011
Capitaux propres :			
Capital		432	208
Primes		32 735	19 214
Réserves et résultat consolidés		(21 355)	(17 776)
Autres			
Capitaux propres (part du groupe) :		11 812	1 646
Intérêts minoritaires :			
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	Note 3.6.3	11 812	1 646
Avances conditionnées			
	Note 3.6.4	786	786
Provisions			
Autres provisions		78	133
Total provisions	Note 3.6.5	78	133
Dettes :			
Emprunts et dettes financières	Note 3.6.6	600	582
Fournisseurs et comptes rattachés		996	555
Autres dettes et comptes de régularisation	Note 3.6.7	979	489
Total dettes		2 575	1 626
TOTAL PASSIF		15 251	4 191

3.2.COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En milliers d'euros (sauf résultat par action)

		Exercice 30/6/2012 6 mois	Exercice 30/6/2011 6 mois	Exercice 31/12/2011 12 mois
Chiffre d'affaires	Note 3.7.1	1 081	573	1 205
Production stockée		(396)	368	1 025
Autres produits d'exploitation		5		
Transfert de charges		12	18	192
Total Produits d'Exploitation		702	959	2 422
Achats consommés		(78)	(647)	(1 239)
Autres achats et charges externes		(2 190)	(1 895)	(3 556)
Charges de personnel (inclus participation des salariés)	Note 3.7.2	(1 836)	(1 254)	(2 580)
Impôts et taxes		(21)	(13)	(26)
Dotations aux amortissements et aux provisions	Note 3.7.4	(172)	(73)	(134)
Autres charges d'exploitation		(20)	(17)	(40)
Résultat d'exploitation		-3 616	-2 940	-5 153
Résultat financier	Note 3.7.5	(32)	(20)	(42)
Résultat courant des entreprises intégrées		-3 648	-2 960	-5 195
Charges et produits exceptionnels	Note 3.7.6	(12)	(58)	(70)
Impôts sur les résultats	Note 3.7.7	80		202
Résultat net des entreprises intégrées		-3 580	-3 018	-5 063
Intérêts minoritaires				
Résultat net (part du groupe)		-3 580	-3 018	-5 063
<i>Résultat par action</i>		<i>(0,8)</i>	<i>(1,5)</i>	<i>(2,5)</i>

3.3.PRESENTATION DU GROUPE ET FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

3.3.1. Présentation du groupe

La société Vexim est une société anonyme de droit français qui est domiciliée, 75 rue Saint Jean 31130 BALMA

Les comptes consolidés du Groupe Vexim pour la clôture au 30.06.2012 comprennent la société mère et ses filiales, Vexim GmbH et Vexim Italia Srl (l'ensemble désigné comme « le Groupe »).

3.3.2. Faits marquants de la période

3.3.2.1. Augmentations de capital et introduction sur Alternext

Deux augmentations de capital ont eu lieu au cours du 1^{er} semestre 2012.

La première a été réalisée auprès des actionnaires historiques de la société pour un montant de 3,5 M€. Cette augmentation a été votée par l'Assemblée Générale du 30 janvier 2012 et a été réalisée par l'émission de 8 599 actions nouvelles.

La seconde augmentation de capital a été réalisée par admission des titres de la société sur le marché Alternext de la bourse de Paris. Cette opération s'est matérialisée par une première cotation du titre en date du 3 mai 2012 et a permis à la société de renforcer ses fonds propres à hauteur de 11 M€ par création de 1 158 544 actions nouvelles. Les coûts afférents à cette opération ont été imputés sur la prime d'émission.

Au 30 juin 2012, le capital de la société est composé de 4 323 724 actions de 0,1 € de nominal chacune.

3.3.2.2. Elargissement de la gamme SpineJack®

Après l'obtention du marquage CE en janvier 2012, un nouvel implant SpineJack® de diamètre 4,2 mm est venu enrichir la gamme existante d'implants (diamètres 5 mm et 6,5 mm). Ce nouveau diamètre permet de traiter des indications sur les vertèbres thoraciques hautes, et plus généralement sur toutes les vertèbres de plus petite taille. Vexim dispose ainsi d'une gamme complète d'implants, qui permet de traiter 95% des fractures vertébrales par compression (FVC).

3.3.2.3. Ouverture de filiales en Allemagne et en Italie

Dans le cadre de sa stratégie de développement européen, présentée au moment de l'introduction en Bourse, Vexim a procédé à l'ouverture de deux filiales au cours du 1^{er} semestre, afin de déployer sa propre force commerciale en l'Allemagne et en Italie, deux principaux marchés de la vertébroplastie en Europe. Le lancement de la filiale allemande a eu lieu au début du mois de mars 2012. Au 30 juin 2012, une force commerciale opérationnelle, composée d'un directeur commercial et de 5 vendeurs, était déjà en place.

La filiale italienne, basée à Milan a été mise en place au début du mois de juin 2012, avec le recrutement d'un directeur commercial et d'un vendeur. Le démarrage de l'activité commerciale directe sur ce marché clé s'annonce d'ores et déjà prometteur.

3.4.REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODES ET REGLES D'EVALUATION

3.4.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés au 30 juin 2012 sont établis en conformité avec la méthodologie des comptes consolidés issue du règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

La société est cotée sur le marché Alternext depuis le 3 mai 2012. Alternext est un marché organisé sur lequel il n'existe pas d'obligation d'appliquer le référentiel IFRS. Les principes comptables appliqués par la société sont donc les principes comptables généralement admis en France.

Les comptes consolidés intermédiaires sont établis sur une période de 6 mois du 1^{er} janvier 2012 au 30 juin 2012.

Les comptes consolidés sont présentés en milliers d'euros.

3.4.2. Modalités de consolidation

Méthodes de consolidation

Les filiales contrôlées directement ou indirectement par la société Vexim sont consolidées selon la méthode dite de l'intégration globale. Cette méthode consiste à inclure dans les comptes du Groupe les éléments du bilan et du compte de résultat de chacune des sociétés concernées, après élimination des opérations et des résultats internes, en distinguant la part du Groupe de celle des intérêts minoritaires.

Période comparative

Le groupe a été constitué par la création des filiales de Vexim SA lors du 1^{er} semestre 2012.

Pour les besoins de présentation d'une information comparative, les comptes individuels 2011 de la société Vexim SA ont été retraités en application du CRC n°99-02.

3.4.3. Méthodes et règles d'évaluation

Immobilisations incorporelles

Les autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

Le coût d'acquisition d'une immobilisation incorporelle acquise séparément est constitué de :

- son prix d'achat, y compris les droits de douanes et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlements, et
- de tous les coûts directement attribuables à la préparation de l'actif en vue de l'utilisation envisagée.

Ces éléments sont amortis sur la durée de leur utilisation par les entreprises, à savoir :

	Durée
Brevets	20 ans
Logiciels	1 à 3 ans

Immobilisations corporelles

Le coût d'acquisition d'une immobilisation corporelle acquise séparément est constitué de :

- son prix d'achat y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlements, et
- de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner,
- de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elle est située, en contrepartie de l'obligation encourue.

Les éléments principaux d'immobilisations corporelles qui ont des utilisations différentes, qui procurent des avantages économiques selon des rythmes différents, ou qui doivent faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, sont comptabilisés séparément et font l'objet d'un plan d'amortissement propre.

Les éléments d'actif, nets de la valeur résiduelle, font l'objet de plans d'amortissement déterminés en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus, à compter de la date de mise en service de l'actif.

Les méthodes comptables retenues ont été les suivantes :

	Durée	Méthode
Agencements aménagements des constructions	10 ans	L
Matériel industriel	2 ans	L
Matériel de bureau et informatique	De 3 à 10 ans	L
Mobilier	De 4 à 10 ans	L

L linéaire

Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition selon les méthodes suivantes :

Désignations	Méthodes
Matières premières	FIFO
En-cours de production	Coût d'en-cours de production
Produits finis	PMUP
Marchandises	PMUP

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlements, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directs attribuables à l'acquisition.

Le coût de production comprend les consommations de matières premières et les charges directes, les amortissements des biens concourant à la production.

Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production, à l'exclusion de tous coûts de sous-activité et de stockage.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour dépréciation pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes, dans le cas où cette dernière est inférieure à la valeur nette comptable.

Créances

Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale. Elles ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les comptes clients n'intègrent pas les effets escomptés non échus qui font l'objet, le cas échéant, d'une mention en engagement hors bilan.

Créances et dettes en monnaies étrangères

Les créances et dettes en monnaies étrangères existant à la clôture de l'exercice sont converties au cours en vigueur à cette date. Les gains ou pertes de change résultant de cette conversion sont enregistrés en résultat.

Impôt sur les bénéfices

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs figurant au bilan consolidé et leurs valeurs fiscales selon la méthode du report variable. Le taux d'impôt utilisé est le taux d'impôt applicable lors du reversement des différences temporaires, tel qu'il résulte des lois et règlements en vigueur à la date de clôture de l'exercice.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que :

- si leur récupération ne dépend pas des résultats futurs ; dans cette situation, ils sont retenus à hauteur des passifs d'impôts différés déjà constatés arrivant à échéance dans la période au cours de laquelle ces actifs deviennent ou restent récupérables
- ou s'il est probable que l'entreprise pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours de cette période.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif à leur valeur d'acquisition, hors frais d'acquisition.

Les dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur liquidative. Cette dernière s'élève au 30 juin 2012 à 91 K€.

Trésorerie

Dans le tableau des flux de trésorerie consolidé, la trésorerie est définie comme l'ensemble des liquidités du groupe en comptes courants bancaires, caisses et valeurs mobilières de placement, sous déduction des concours bancaires à court terme.

Provisions

Elles sont destinées à couvrir des risques et des charges, nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus ou en cours au 30 juin 2012 rendent probables conformément aux critères définis par le règlement du CRC 2000-06 relatifs au passif.

Indemnité de départ à la retraite

Les obligations des sociétés françaises liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la date du 30 juin 2012.

Ces indemnités font l'objet d'une comptabilisation en provisions.

Le montant est déterminé à la clôture de l'exercice en tenant compte de l'ancienneté du personnel, de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite. Le calcul repose sur une méthode actuarielle intégrant des hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ et de rentabilité des placements à long terme à la date de clôture.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Méthode calcul choisie : rétrospective prorata
- Table de mortalité : TH 00-02
- Taux de rotation : 1% pour les non cadres et les cadres
- Taux de progression des salaires : différenciés par catégories
- Taux d'actualisation : 4,26%
- Convention collective : Métallurgie
- Age de départ : 65 ans
- Conditions de départ : départ à la retraite à l'initiative du salarié

Reconnaissance des produits

Le chiffre d'affaires comprend les ventes de biens, constitués principalement des implants SpineJack[®] qui sont produits et assemblés au travers d'un réseau de sous-traitants et les ventes de services correspondant principalement à des facturations de sessions de formation à nos distributeurs.

Les ventes de biens sont comptabilisées en chiffre d'affaires à la date de transfert des risques et avantages liés à la propriété. Les ventes de services sont enregistrées en chiffre d'affaires lorsque les services ont été rendus.

Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement sont intégralement passés en charge sur la période où ils sont engagés.

Charges et produits exceptionnels

Les charges et produits exceptionnels sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation normale de l'entreprise.

Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice (à l'exception des actions propres).

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, augmenté du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui auraient été émises suite à la conversion en actions ordinaires, de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

3.4.4. Méthodes préférentielles

Engagements de retraite

Conformément au paragraphe 300 du règlement 99.02, les obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la clôture et font l'objet d'une comptabilisation en provision.

Opérations de location financement

Conformément au paragraphe 300 du règlement 99.02, les opérations significatives réalisées au moyen d'un contrat de location-financement sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités pour les immobilisations acquises, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

Aucune opération significative n'a été réalisée sur l'exercice.

Traitement des écarts de conversion

Conformément au paragraphe 300 du règlement 99.02, les écarts sont inscrits dans le compte de résultat selon la méthode décrite en § 3.4.3.

3.5. INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

3.5.1. Principes

Les méthodes de consolidation sont détaillées en § 4.2.1.

3.5.2. Liste des sociétés consolidées :

Société	N° identification	Siège social	Méthode de consolidation	% Contrôle	% intérêts	Entrée / sortie périmètre
Vexim SA	488 629 783	France	IG	100%	100%	
Vexim GmbH	1259950023218	Allemagne	IG	100%	100%	Février 2012
Vexim Italia Srl	7817560969	Italie	IG	100%	100%	Avril 2012

I.G. : Intégration globale / I.P. : Intégration proportionnelle / MEE : Mise en équivalence

3.5.3. Comparabilité des comptes

Evolution du périmètre de consolidation

Le Groupe a été constitué au cours du 1^{er} semestre par la création de deux filiales de commercialisation :

- Vexim GMBH, société de droit Allemand au capital de 25 000 €
- Vexim, société de droit Italien au capital de 10 000 €

3.5.4. Changement de méthode

Néant

3.6. EXPLICATIONS DES POSTES DU BILAN ET DE LEURS VARIATIONS

3.6.1. Actif immobilisé

3.6.1.1. Immobilisations incorporelles (en milliers d'euros)

	31/12/2011	Augment.	Diminut.	Autres Var.	30/06/2012
Valeur Brutes					
Brevets, Licences	258				258
Autres immos incorp.	161	36			197
Total Valeurs Brutes	419	36	-	-	455
Amortissements					
Brevets, Licences	69	6			75
Autres immos incorp.	63	14			77
Total Amortissements	132	0	-	-	152
Valeurs nettes	287	16	-	-	303

3.6.1.2. Immobilisations corporelles (en milliers d'euros)

	31/12/2011	Augment.	Diminut.	Autres Var.	30/06/2012
Valeur Brutes					
Terrains					-
Terrains en crédit bail					-
Constructions					-
Constructions en crédit bail					-
Installations techniques, mat. & outillage	267	3			270
Installations techniques en crédit bail					-
Autres immobilisations corporelles	248	26			274
Autres immos corporelles en crédit bail					-
Immobilisations corporelles en cours		145			145
Avances et acomptes					-
Total Valeurs Brutes	515	174	-	-	689
Amortissements					
Terrains					-
Terrains en crédit bail					-
Constructions					-
Constructions en crédit bail					-
Installations techniques, mat. & outillage	219	23			242
Installations techniques en crédit bail					-
Autres immobilisations corporelles	131	22			153
Autres immos corporelles en crédit bail					-
Immobilisations corporelles en cours					-
Avances et acomptes					-
Total Amortissements	350	45	-	-	395
Valeurs nettes	165	129	-	-	294

L'augmentation constatée sur la période correspond principalement à l'acquisition de moules de production et de matériel informatique. Les moules n'étant pas en service au 30 juin 2012, ils sont classés en immobilisation en cours.

3.6.1.3. Immobilisations financières (en milliers d'euros)

	31/12/2011	Augment.	Diminut.	Autres variations	30/06/2012
Valeurs brutes					
Titres de participations					
Prêts					
Autres immobilisations financières	20				20
Total Valeurs brutes	20				20
Dépréciations					
Titres de participations					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
Total Dépréciations					
Valeurs nettes	20				20

3.6.2. Actif circulant

3.6.2.1. Stocks (en milliers d'euros)

	31/12/2011	Variation périmètre	Autres variations	30/06/2012
Valeurs brutes				
Matières premières				-
En cours de biens	1 578	-	181	1 397
Produits intermédiaires et finis	972	-	207	765
Total Valeurs brutes	2 550	-	388	2 162
Dépréciations				
Matières premières				-
En cours de biens	125	-	14	111
Produits intermédiaires et finis	94		113	207
Total Dépréciations	219	-	99	318
Valeurs nettes	2 331	-	487	1 844

Au 30 juin 2012, la dépréciation du stock correspond :

- d'une part, au risque de péremption d'une partie des produits actuellement en stock, laquelle péremption rendrait la commercialisation impossible. Les articles frappés de péremption au cours de l'année à venir sont principalement des lots de ciment, et ont été provisionnés à 100% lorsque la date de péremption intervient dans le second semestre 2012.

et d'autre part, au risque de non commercialisation du stock relatif à certains kits présentant un problème de qualité. Ce problème est resté isolé à ce jour.

3.6.2.2. Evolution des créances et ventilation des créances par échéance (en milliers d'euros):

	31/12/2011	30/06/2012	A un an au plus	A un an au plus
Valeurs brutes				
Avances et acomptes versés	91	5	5	
Clients et comptes rattachés	293	554	554	
Autres créances	623	687	687	
Charges constatées d'avance	69	123	123	
Charges à répartir				
Impôt différé actif				
Total Valeurs brutes	1 076	1 369	1 369	-

Dépréciation des créances :

	31/12/2011	Dotations	Reprises	Autres Var.	30/06/2012
Clients et comptes rattachés	3				3
Autres créances					-
Total	3				3

3.6.3. Capitaux propres (en milliers d'euros)

Au 30 juin 2012, le capital social de 432 372 € se compose de 4 323 724 actions de 0,1 euros.

Tableau de variation des capitaux propres (part du groupe)

	Capital	Primes	Réserves Conso	Résultat de l'exercice	Total Capitaux Propres
Situation à la clôture 31/12/2011	208	19 214	- 12 719	- 5 057	1 646
Affectation résultats 2011			- 5 057	5 057	-
Résultat de l'exercice				- 3 580	- 3 579
Variation du capital de l'entreprise consolidante	224	13 521			13 745
Variation des écarts de conversion					-
Autres variations					-
Situation à la clôture 30/06/2012	432	32 735	- 17 776	- 3 579	11 812

3.6.4. Avances conditionnées (en milliers d'euros)

Avance conditionnée - ILI :

Ce poste d'un montant de 786 K€, correspond au premier versement d'une avance remboursable accordée à la société par OSEO ILI dans le cadre de ses activités scientifiques pour un montant total estimé de 2 387 K€.

Le montant initialement alloué à la société était de 4 012 K€ mais un avenant a été signé en date du 28 septembre 2010 pour tenir compte des évolutions opérationnelles du programme de recherche de Vexim.

Aucun versement complémentaire n'a été reçu par la société au cours du 1^{er} semestre 2012. Le solde sera versé au fur et à mesure des différentes étapes du projet.

Cette avance remboursable porte intérêts au taux de 4,47% ; les intérêts comptabilisés relatif à cette avance s'élèvent à 100 K€ (11 K€ sur 2009, 35 K€ sur 2010, 36 K€ sur 2011 et 17 K€ sur 2012) et sont présentés sur la ligne « emprunts et dettes financières » du bilan.

Vexim remboursera cette avance par un versement de 2,25% du chiffre d'affaires hors taxes qu'elle réalisera à compter de l'année qui suit l'atteinte d'un chiffre d'affaires cumulé minimum de 38 M€ et pendant une durée de 6 ans. Le montant des remboursements peut donc excéder le montant des avances perçues.

3.6.5. Provisions (en milliers d'euros)

Les provisions pour risques et charges s'analysent de la façon suivante :

	31/12/2011	Dotations	Reprises	Reprises non utilisées	Autres Var.	30/06/2012
Provisions pour risques	118		60			58
Provisions pour charges	15	5				20
Ecart négatifs d'acquisition						-
Total	133	5	60	-	-	78

Les provisions pour risques concernent un risque prud'homal pour 58 K€

Les provisions pour charges correspondent à l'engagement de départ à la retraite (§ 3.4.3).

3.6.6. Emprunts et dettes financières (en milliers d'euros)

Les dettes financières se ventilent ainsi :

	31/12/2011	30/06/2012	A moins d'un an	A plus d'un an et moins de 5 ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit					
Emprunts en crédit bail					
Dettes financières diverses	582	600	233	267	100
Concours bancaires courants					
Total Emprunts et Dettes financières	582	600	233	267	100

Emprunt – Oseo Innovation :

Ce poste correspond aux trois tranches d'une avance remboursable accordée à la société par OSEO Innovation dans le cadre de ses activités scientifiques.

Initialement, le montant octroyé à Vexim s'élevait à 1 000 K€ et a été réduit à 832 K€ au vu de dépenses réellement engagées inférieures à l'estimation initiale. Ces avances ne portent pas intérêts. Le succès technique du programme ayant été constaté, les avances devenues exigibles ont été présentées sur la ligne « emprunts et dettes financières diverses » du bilan et la société a procédé à un nouveau remboursement d'un montant de 208 160 € sur l'exercice 2011, conformément à l'échéancier initial.

Le solde restant dû, qui s'élève à 499 K€ au 31 décembre 2011, sera remboursé selon l'échéancier suivant:

- 233 140,00 € au plus tard le 30/09/2012
- 266 440,14 € au plus tard le 30/09/2013

La dette de 100 K€ dont l'échéance est à plus de 5 ans correspond aux intérêts courus sur l'avance remboursable de 786 K€ versée dans le cadre du programme ILLI.

3.6.7. Autres dettes et comptes de régularisations

Les autres dettes comprennent :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2011	30/06/2012	A moins d'un an	A plus d'un an
Avances et acomptes reçus sur commandes				
Dettes fiscales et sociales	484	847	847	
Impôts différés passifs				
Dettes sur immobilisations				
Comptes courants créditeurs				
Dettes diverses	5	28	28	
Produits constatés d'avance		104	104	
Total Emprunts et Dettes financières	489	979	979	-

Le poste de dettes fiscales et sociales inclut notamment les provisions pour congés payés et primes à payer, ainsi que les charges sociales afférentes.

3.7. EXPLICATION DES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT ET DE LEUR VARIATION

3.7.1. Ventilation du chiffre d'affaires

En termes d'activité, le chiffre d'affaires de la société sur la période a été constitué à 100% par l'activité principale de commercialisation de l'implant Spinejack®. La répartition géographique du CA réalisé est la suivante :

<i>en Milliers d'euros</i>	Exercice 30/06/2012 (6 mois)	Exercice 30/06/2011 (6 mois)	Exercice 31/12/2011 (12 mois)
France	452	131	371
Espagne	160	134	340
Allemagne	155	125	159
Suisse	132	70	147
Autres Pays	182	113	188
Total chiffre d'affaires	1 081	573	1 205

3.7.2. Charges de personnel

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2012 (6 mois)	30/06/2011 (6 mois)	31/12/2011 (12 mois)
Salaires et traitements	1 416	980	1991
Charges de personnel	420	274	588
Participation des salariés			
Total charges de personnel	1 836	1 254	2 580

3.7.3. Rémunérations allouées aux dirigeants

Le montant des jetons de présence versés au cours de la période s'est élevé à 18 K€.

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

3.7.4. Dotations aux amortissements et aux provisions

Ce poste se décompose de la manière suivante :

- Dotation aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles : 70,5 K€
- Dotation aux provisions sur dépréciation de stock : 99 K€
- Dotation aux provisions sur dépréciation de créances clients : 2,5 K€

3.7.5. Charges et produits financiers

Le résultat financier s'analyse comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2012 (6 mois)	30/06/2011 (6 mois)	31/12/2011 (12 mois)
Produits financiers			
Total des dividendes		-	-
Revenus des autres créances et VMP	3	4	14
Produits net sur cession de VMP			
Produit des autres immobilisations financières			
Gains de change			
Autres produits financiers		1	5
Transfert de charges financières			
Autres produits financiers	3	5	19
Charges financières			
Intérêts et charges assimilées	17	18	35
Pertes de change	7	7	26
Dotation aux provisions financières	11		
Total charges financières	35	25	61
Résultat financier	- 32	- 20	42

3.7.6. Charges et produits exceptionnels

Le résultat exceptionnel s'analyse de la manière suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2012 (6 mois)	30/06/2011 (6 mois)	31/12/2011 (12 mois)
Produits exceptionnels			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
Reprises de provisions et transfert de charges	60		
Total produits exceptionnels	60	-	-
Charges exceptionnelles			
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	72		
Charges exceptionnelles sur opération en capital			
Dotations exceptionnelles aux provisions		58	70
Total charges financières	72	58	70
Résultat financier	-	12	-
		58	70

3.7.7. Impôt sur les bénéfices

Ventilation de la charge d'impôts au compte de résultat :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2012 (6 mois)	30/06/2011 (6 mois)	31/12/2011 (12 mois)
Impôt exigible	80		202
Charge (produits) d'impôts différés			
Total impôts sur les résultats	80		202

Impôt exigible :

Le produit d'impôt inscrit sous cette rubrique correspond au montant estimé du Crédit d'impôt Recherche acquis sur la période concernée.

Actifs d'impôts différés non constatés :

En raison de l'impossibilité de prévoir avec certitude un calendrier de consommation des déficits accumulés antérieurement, le Groupe n'a pas constaté dans le bilan et le compte de résultat consolidés l'intégralité des actifs nets d'impôts différés liés aux déficits fiscaux reportables et aux différences temporaires.

Aucun impôt différé actif n'a été reconnu sur les déficits reportables disponibles qui s'élevaient à 18,4 M€ lors du dernier exercice fiscal clos le 31 décembre 2011.

3.8.AUTRES INFORMATIONS

3.8.1. Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

3.8.2. Engagements financiers

3.8.3. Engagements reçus

OSEO ILLI :

Dans le cadre de ses activités de recherches scientifiques, il a été accordé en date du 3 août 2009 à la société Vexim par OSEO des aides sous forme d'avances remboursables et de subventions pour un total initialement prévu respectivement de 4 012 K€ et de 2 105 K€.

En date du 28 septembre 2010, le contrat d'aide du 3 août 2009 a fait l'objet d'un avenant qui modifie les sommes allouées à Vexim pour tenir compte de changements dans le programme initialement présenté. Aux termes de cet avenant, les montants alloués sont donc maintenant de 2 387 K€ d'avances remboursables et de 1 274 K€ de subventions.

Ces sommes seront versées à la société au fur et à mesure de l'avancement du projet ILLI et sous réserve du respect de certaines conditions (justificatif de dépenses...).

Sur l'exercice 2009, Vexim a reçu le premier versement de l'avance remboursable de 786 K€ et le premier versement de la subvention de 1 136 K€. Aucun versement supplémentaire n'est intervenu sur 2012

Les sommes restant à toucher par la société s'élèvent à 1 601K€ pour les avances remboursables et 138K€ de subventions.

3.8.4. Engagements donnés

Contrats de distribution:

La signature en 2009, 2010 et 2011 de contrats de distribution a permis à la société d'organiser la commercialisation des produits sur les territoires suivants :

- Espagne
- Argentine
- Roumanie
- Turquie
- Portugal
- Brésil
- Mexique
- Inde
- Benelux

Dans le cadre de ces contrats de distribution, la société s'est engagée à accorder l'exclusivité de la distribution de ses produits sur les territoires mentionnés. La durée de l'exclusivité accordée est en général de 3 ans. La non atteinte des objectifs de quantité repris dans les contrats ne permet pas à Vexim d'exiger une quelconque pénalité financière au distributeur, mais donne simplement le droit à la société de rompre le dit contrat avant terme.

Au début de l'exercice 2012, la société constatant la non atteinte des objectifs commerciaux sur la zone Allemagne / Autriche a signifié a pris la décision de mettre un terme au contrat de distribution signé sur cette zone. Cette décision a été signifiée au partenaire au mois de janvier 2012.

Il n'existe aucun autre engagement significatif donné à l'exception des engagements pris à l'égard d'OSEO ANVAR (707K€ restant à rembourser au 31.12.11) et d'OSEO ILI pour le remboursement en cas de succès de l'avance conditionnée accordée (voir ci-avant).

3.8.5. Transactions entre parties liées

Les soldes inscrits au bilan et au compte de résultat consolidés relatifs aux parties liées sont les suivantes :

- La société Vexim S.A. a enregistré lors du premier semestre de l'exercice 2012 une charge de 9 000 € facturée par la société AEIC, dont M. Edouard Arrubarrena est le Président, et concernant la prise en charge de frais engagés antérieurement.

3.9. TABLEAU DE FINANCEMENT PAR L'ANALYSE DES FLUX DE TRESORERIE

en milliers d'euros

	30/06/2012 (6 mois)	30/06/2011 (6 mois)	31/12/2011 (12 mois)
Flux de trésorerie liés à l'activité			
Résultat net des sociétés intégrées	- 3 580	- 3 019	- 5 063
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie			
- Amortissements et provisions	11	131	39
- Variation des impôts différés			
- Plus-values de cession, nettes d'impôts			
Marge Brute d'Autofinancement des sociétés intégrées	- 3 569	- 2 888	- 5 024
Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité	1 143	680	1475
Flux net de Trésorerie généré par l'activité	- 2 426	- 3 568	- 6 500
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Acquisition d'immobilisations	- 209	9	114
Cession d'immobilisations			
Incidence des variations de périmètre			
Flux net de Trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 209	9	114
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère			
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées			
Augmentations de capital en numéraire	13 745	4 004	6 004
Emissions d'emprunts			
Remboursement d'emprunts			- 208
Flux net de Trésorerie lié aux opérations de financement	13 745	4 004	5 796
VARIATION DE TRESORERIE	11 110	427	- 818
Trésorerie à l'ouverture	312	1 130	1 130
Trésorerie à la clôture	11 422	1 557	312

Les dépôts à terme ont été classés en équivalent de trésorerie sur la base des éléments suivants :

- Ces instruments sont exerçables à tout moment dans les conditions prévues au contrat ;
- L'exercice de ceux-ci avant terme ne présente pas un risque financier significatif de variation de valeur du montant de trésorerie reçu en remboursement ;
- En cas de déblocage avant terme, la rémunération initialement prévue au contrat sera tout ou partie perdue, sans pour autant représenter un manque à gagner significatif.